



Quelques remarques sur le « champ linguistique » en France dans l'après guerre (1950-1970)

Thierry Poibeau

Laboratoire d'Informatique de Paris-Nord
Université Paris 13 et CNRS UMR 7030
99, avenue Jean-Baptiste Clément
F-93430 Villetaneuse
thierry.poibeau@lipn.univ-paris13.fr

Résumé

L'étude de l'histoire et de l'évolution des idées en linguistique s'est considérablement développée ces dernières années. La recherche porte le plus souvent sur des périodes précises du passé sur lesquelles on a un certain recul, afin d'en faire ressortir les orientations et les lignes de force. Il est beaucoup plus risqué d'analyser la période contemporaine. Pourtant, on ne peut qu'être frappé par les hauts et les bas d'un domaine, la linguistique, quelque peu délaissée après la guerre, si forte dans les années 1960, et à nouveau en plein questionnement aujourd'hui, pour autant que l'on puisse en juger. Ce sont ces mouvements de flux et de reflux que l'article essaie de cerner et d'évaluer.

Notre point de départ sera l'étude de Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé, *Combats pour la linguistique* (2006). Dans ce livre, les auteurs décrivent l'évolution de la linguistique en France après la guerre (à la suite d'un article de 1984 sur la création des revues de linguistique entre 1958 et 1968). Le projet initial de Chevalier et Encrevé se situe clairement dans une perspective sociologique, « à la Bourdieu ». Il s'agit, à travers des entretiens avec les principaux acteurs du domaine, d'étudier le « champ » linguistique, les positions de « pouvoir » et de « lutte » entre individus et entre théories. Cette dimension est évidemment présente, et le livre des deux auteurs laisse bien apparaître ces oppositions entre Classiques et Modernes, entre anciennes théories et nouveauté des années 1960, *etc.* Mais les entretiens tendent à éclater le domaine en autant de descriptions parcellaires ; ils ne permettent pas d'avoir directement accès à une vision globale qui expliquerait les hauts et les bas de la discipline ; enfin, ils donnent une vision subjective à partir du témoignage des acteurs mais laisse (volontairement) dans l'ombre un certain nombre d'éléments intéressants.

Dans cet article, nous essayons de déterminer la portée de certains courants de recherche en linguistique en France, sur le plan scientifique, épistémologique, voire philosophique, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. Ce faisant, nous sommes amené à nous poser les questions suivantes : quelles sont les oppositions à l'œuvre ? Y a-t-il un réel clivage entre philologie et linguistique ? Y a-t-il une spécificité française dans le renouveau linguistique de l'après-guerre ? Quel est le poids des études classiques par rapport aux études portant sur des langues modernes ? Dans quelle mesure peut-on parler de « structuralisme à la française » ? Nous examinons l'influence de ces courants de recherche dans le domaine linguistique mais aussi à sa périphérie.

Mots clés : histoire de la linguistique ; structuralisme ; après-guerre ;

1 Introduction

L'étude de l'histoire et de l'évolution des idées en linguistique s'est considérablement développée ces dernières années. La recherche porte le plus souvent sur des périodes précises du passé sur lesquelles on a un certain recul, afin d'en faire ressortir les orientations et les lignes de force. Il est beaucoup plus risqué d'analyser la période récente. Pourtant, on ne peut qu'être frappé par les hauts et les bas d'un domaine, la linguistique, quelque peu délaissée après la guerre, si forte dans les années 1960, et à nouveau en plein questionnement aujourd'hui, pour autant que l'on puisse en juger. Ce sont ces mouvements de flux et de reflux que l'article essaie de cerner et d'évaluer.

Notre point de départ sera l'étude de Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé, *Combats pour la linguistique* (2006). Ce livre est en fait la reprise d'entretiens réalisés en 1982 « auprès de linguistes français notoires, participants, dirigeants de la spectaculaire expansion de cette discipline de 1958 à 1968 », entretiens qui ont donné lieu en 1984 à un article des deux auteurs appelé « *La création des revues dans les années 1960. Matériaux pour l'histoire récente de la linguistique en France* » (paru dans le n°63 de *Langue française* intitulé « Vers une histoire sociale de la linguistique »).

L'étude initiale de Chevalier et Encrevé se situe clairement dans une perspective sociologique, « à la Bourdieu ». Il s'agit, à travers ces entretiens, d'étudier le « champ » linguistique, les positions de « pouvoir » et de « lutte » entre individus et entre théories. Cette dimension est évidemment présente, et le livre des deux auteurs laisse bien apparaître ces oppositions entre Classiques et Modernes, entre anciennes théories et nouveauté des années 1960, *etc.* Mais les entretiens tendent à éclater le domaine en autant de descriptions parcellaires ; ils ne permettent pas d'avoir directement accès à une vision globale qui expliquerait les hauts et les bas de la discipline ; enfin, ils donnent une vision subjective à partir du témoignage des acteurs mais laisse (volontairement) dans l'ombre des éléments qu'il nous semble intéressant de reprendre ici.

Dans cet article, nous essayons de déterminer la portée de courants de recherche en linguistique en France dans l'après-guerre, sur le plan scientifique, épistémologique, voire philosophique, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. Ce faisant, nous sommes amenés à nous poser diverses questions : quelles sont les oppositions à l'œuvre ? Y a-t-il un réel clivage entre philologie et linguistique ? Y a-t-il une spécificité française dans le renouveau linguistique de l'après-guerre ? Quel est le poids des études classiques par rapport aux études portant sur les langues modernes ? Dans quelle mesure peut-on parler de « structuralisme à la française » ? Dans tous les cas, nous examinons l'influence de ces courants de recherche, notamment à l'international, dans le domaine linguistique et à sa périphérie. Il semble utile de s'interroger sur les progrès et les découvertes lors de la période visée, de façon macroscopique, dans la mesure où la notoriété de certains chercheurs (et la discrétion de certains autres) n'est pas toujours proportionnelle à la fécondité des travaux qu'ils inspirent.

On examine d'abord la terminologie et les lignes de partage au sein du champ linguistique (section 3). On prend ensuite en compte des éléments volontairement laissés de côté par Chevalier et Encrevé : le continuité de la recherche en philologie classique (section 4), l'influence du structuralisme au-delà de la linguistique¹, l'intérêt pour de nouvelles problématiques en linguistique (section 5). On essaiera aussi de voir l'influence du renouveau linguistique de la période 1958-1968 sur la période plus récente (section 6), avant d'en venir à la conclusion (section 7).

2 Éléments de méthode

Comme on l'a déjà dit, l'article initial de Chevalier et Encrevé (1984) se situe dans une perspective sociologique influencée par Bourdieu. Les auteurs sont guidés par le concept sociologique de champ : il s'agit de montrer comment « se constituait, s'organisait et se transformait le champ de la linguistique en France en objectivant le réseau des « prises de position » des acteurs, liées à leurs « dispositions » et à leurs « positions », tous termes pris dans l'acceptation de Pierre Bourdieu » (Chevalier et Encrevé 2006,

p. 10). L'ouvrage de 2006 est d'une nature très différente, « tout aussi fortement orienté vers l'histoire sociale mais plus proche d'une ambition biographique, qui retrace des destins particuliers ; une conception plutôt sartrienne et non plus bourdieusienne » (*idem*, p. 11).

Nous reprenons ici les thématiques des auteurs selon une voie médiane : laissant de côté les aspects biographiques du livre de Chevalier et Encrevé, nous revenons sur des évolutions plus globales du champ linguistique (ou de sous-champs à l'intérieur de la linguistique). La notion de sous-champ nous semble pertinente car, comme le souligne Bourdieu, « un champ n'a pas de parties, de composantes. Chaque sous-champ a sa propre logique, ses règles et ses régularités spécifiques, et chaque étape dans la division d'un champ entraîne un véritable saut qualitatif (comme, par exemple, quand on passe du niveau du champ littéraire dans son ensemble au sous-champ du roman ou du théâtre). Tout champ constitue un espace de jeu potentiellement ouvert dont les limites sont des *frontières dynamiques*, qui sont un enjeu de luttes à l'intérieur du champ lui-même. Un champ est un jeu que nul n'a inventé et qui est beaucoup plus fluide et complexe que tous les jeux qu'on peut imaginer » (Bourdieu, 1992, p. 80).

Nous essaierons de saisir les frontières du champ linguistique en nous interrogeant sur le sens même des dénominations employées, notamment l'opposition entre linguistique et philologie. Le sens que l'on accorde à ces termes varie suivant « le lieu d'où l'on parle », révélant les *frontières dynamiques* de Bourdieu. De fait, les linguistes interrogés par Chevalier et Encrevé ne partagent pas tous la même perception d'un événement donné (on pourrait dire qu'ils ne partagent pas le même *habitus*, cf. Bourdieu, 1992 ; Lahire, 2001). En dehors de ces aspects purement sociologiques, nous accordons une importance majeure aux réalisations et aux avancées observées² dans la mesure où la perspective sociologique en science est inséparable de la production de nouvelles connaissances (l'apport scientifique, au sens traditionnel).

3 Quelles lignes de partage au sein du champ linguistique ?

La dénomination des champs scientifiques n'est pas neutre : on sait qu'une terminologie reflète des différences de domaines, d'approches et de sensibilités (Cori et Léon, 2002). Les termes servant à désigner le champ de l'analyse des langues est à cet égard intéressant : on y trouve différentes dénominations, notamment les termes de « linguistique » et de « philologie ». De plus en plus de chercheurs s'interrogent sur cette dimension et sur ce qu'elle implique au niveau scientifique, sociologique et historique (voir par exemple le colloque de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage en 2008 : *Philologie et Linguistique aux XIX^e et XX^e siècles dans les pays d'Europe*, Paris, le 2 février 2008).

3.1 Entre linguistique et philologie

Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé, dans *Combats pour la linguistique*, partent d'une distinction supposée entre linguistique et philologie. Même si les auteurs ne donnent pas de définition formelle des termes qu'ils emploient, on peut déduire de leur propos que, pour eux, la linguistique vise à offrir une théorie d'ensemble des langues. Quand le linguiste étudie une langue particulière, c'est toujours en vertu de principes généraux qui ont une validité au-delà de la langue étudiée. À l'inverse, le philologue s'intéresse principalement à une langue particulière, en s'appuyant sur des documents écrits mais sans souci de généralisation au-delà de la langue ou du phénomène étudié.

Cette distinction, cette séparation de la recherche sur le langage en deux champs complémentaires est sans doute discutable, mais elle permet de caractériser les deux principaux acteurs du domaine français au début du 20^e siècle, à savoir Ferdinand Brunot et Antoine Meillet. Ferdinand Brunot (1860–1938) s'intéresse à l'histoire de la langue française dans une tradition philologique, fondée sur le texte (étude des textes, commentaires stylistiques), sans volonté de généralisation au-delà de son domaine (ainsi, Brunot ignore Saussure). Antoine Meillet (1866–1936) est le maître incontesté de la grammaire comparée

au début du siècle, il règne sur un domaine qui, par définition, couvre un vaste ensemble de langues, dans l'héritage et la tradition saussurienne.

Si cette description permet de caractériser à gros trait mais assez justement le paysage français au début du siècle, il faut se demander si cette séparation persiste au-delà de la guerre. Il semble important de regarder de plus près, à commencer par l'emploi de la terminologie. Il se trouve que la tradition d'analyse du langage, dans les cursus classiques, est appelée « philologie » (notamment dans le cursus universitaire français). Si cet enseignement universitaire visait (et vise toujours), au moins partiellement, à former les étudiants au concours de l'enseignement, c'est aussi sur cette base qu'est enseignée la grammaire comparée, dans la tradition saussurienne. Il y a donc là un risque de confusion.

Se focaliser sur des dénominations qui ne sont pas clairement définies peut être dangereux. La philologie est le nom communément admis pour couvrir toutes les activités liées à l'analyse des langues dans le cadre des études classiques. Cette philologie a assurément une portée plus large que la simple étude des textes, même si elle est avant tout fondée sur les textes. Comme le dit Perrot (Chevalier et Encrevé, 2006, p. 199), fonder la linguistique sur les textes, « ça interdit de spéculer gratuitement sans tenir compte de ce qu'est la réalité des langues ». De ce point de vue, il n'y a pas de différence fondamentale entre philologie et linguistique (c'est notamment le point de vue de Perrot, héritier de la tradition classique ; à l'intérieur du livre de Chevalier et Encrevé, d'autres chercheurs ont une opinion différente, d'où parfois ce qui peut apparaître comme des incompréhensions³).

3.2 Tradition classiques et ouvertures aux langues contemporaines

Le livre de Chevalier et Encrevé (2006) laisse apparaître une autre ligne de partage, beaucoup plus nette à notre avis, entre la tradition classique fondée sur la grammaire comparée, et l'essor plus récent des études portant sur les langues modernes. On peut noter que cette ligne de partage peut aussi servir à distinguer les travaux de Brunot de ceux de Meillet, mais elle est surtout vraie pour l'après-guerre, où l'on voit émerger des linguistes comme Martinet et Culioli (agréés d'anglais) ou encore Pottier (agréé d'espagnol) à côté de plus traditionnels spécialistes des langues anciennes. Chevalier et Encrevé (2006, p. 43 *sqq*) signalent en outre l'arrivée des chercheurs d'origine étrangère, exclus de l'agrégation (pour laquelle la nationalité française était naguère nécessaire). Ces chercheurs, à l'image de Greimas ou Quemada, vont aussi avoir une influence majeure sur le domaine et contribuer à en faire évoluer les problématiques.

Le champ linguistique en France dans l'après-guerre est donc marqué par deux ou trois grands types d'études, en dehors des courants théoriques : un ensemble de chercheurs continuant à s'intéresser aux langues anciennes, dans une perspective classique ; un autre ensemble se focalisant sur le français et enfin l'expansion d'un troisième groupe s'intéressant aux langues contemporaines (indo-européennes ou non). Il semble que ce phénomène se soit accentué ces dernières années : le fait que le déchiffrement de langues anciennes inconnues a eu tendance à se tarir vers la fin du 20^e siècle limite les possibilités de découvertes originales dans le cadre classique. Les chercheurs sont donc amenés à se tourner vers d'autres langues moins explorées et parfois à abandonner la perspective historique. Ce n'est toutefois pas le cas jusqu'à une période récente où la grammaire comparée a gardé une place importante au sein de la communauté linguistique française.

4 Continuité et succès de la philologie classique française dans l'après-guerre

L'enseignement universitaire dans l'après-guerre est clairement orienté vers les concours. La grammaire comparée est cependant enseignée, y compris à la Sorbonne, mais cet enseignement est marginal par rapport aux nécessités du concours. La masse des connaissances à engranger en latin et en grec est telle que les enseignements se focalisent sur chaque langue avant de pouvoir vraiment aborder un enseignement donnant une vision d'ensemble. De fait, le plupart des étudiants deviennent à leur tour

enseignants sans avoir reçu de formation spécifique en grammaire comparée. Cela ne signifie toutefois pas que ce domaine de recherche soit ignoré par la tradition de recherche française, bien au contraire.

4.1 Persistance de la recherche en grammaire comparée

La grammaire comparée est présente à Paris dans l'après-guerre, de manière diffuse, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (à travers les enseignements de Benveniste, Cohen, Vendryes, *etc.*), au Collège de France (Benveniste y enseigne à partir de 1937) et dans d'autres sociétés ou cercles savants (Société de Linguistique de Paris, le Groupe de Linguistique Marxiste de Marcel Cohen, *etc.*). De ce point de vue, la situation n'est pas très différente aujourd'hui, même si les acteurs ont changé. La grammaire comparée a toujours été l'apanage d'un petit groupe, il s'agit avant tout d'un domaine, à la frontière de la recherche et de l'enseignement, qui demande des compétences rares et étendues.

Au niveau de l'enseignement, la grammaire comparée est en général enseignée après une formation de base sur la structure et le fonctionnement des langues classiques, formation généralement appelée « philologie » dans le cursus classique (philologie latine, philologie grecque). Cet enseignement est centré sur la langue et fondé sur les principes plus généraux hérités de Saussure. De ce point de vue, il ne semble donc pas qu'il y ait une grande coupure entre philologie et linguistique, ces deux notions couvrant des recherches et des méthodes tout à fait comparables (étude de langues particulières en vue d'en décrire la structure et le fonctionnement, dans une perspective saussurienne).

Dans ce cadre, la mise en avant du structuralisme après la guerre n'est pas une révolution (pour des points de vue plus circonstanciés, voir Ducrot, 1973 ; Dusset, 1995). Comme le remarque Jean Perrot dans le livre de Chevalier et Encrevé (2006) « il faudrait d'abord savoir ce que l'on entend par « nouvelle linguistique » (p. 200). Il est évident qu'il était question de système et de structure en linguistique bien avant 1945. C'est sur un autre plan qu'il y a rupture : le renouveau structuraliste des années 1960 modifie radicalement le champ en mettant en avant les rapports entre le langage et la société, et en reléguant en arrière plan l'approche grammairienne⁴. Ce renouveau, influencé entre autres par Lévi-Strauss, a surtout pour conséquence d'étendre le structuralisme au champ sémiotique dans son ensemble, au-delà de la linguistique (Dusset, 1995). Nous y reviendrons (cf. § 5.2).

4.2 Des avancées majeures

Le 20^e siècle est marqué par le déchiffrement de plusieurs langues anciennes dont l'écriture était jusque là inconnue (Bader, 1998). Les principales découvertes concernent, outre le tokharien (il s'agit en fait de deux langues, quelquefois appelées koutchéen et agnéen), le hittite (déchiffré en 1915 par le hongrois Hrozný) et le grec mycénien (déchiffré en 1952 par l'anglais M. Ventris (Chadwick, 1963)). Si ces découvertes ne sont pas l'œuvre de chercheurs français (mis à part Sylvain Lévi, qui a contribué au début du 20^e siècle à la compréhension et à l'édition de textes tokhariens), elles ont été nourries par les travaux de nombreux chercheurs français : notamment E. Laroche pour le hittite, et M. Lejeune pour le mycénien (e.g. Lejeune, 1955–1997). C'est d'ailleurs la France qui organisera le premier colloque international sur la langue mycénienne (en avril 1956, à Gif-sur-Yvette, sous l'impulsion de Lejeune). Lejeune sera en outre l'auteur d'avancées majeures à travers ses travaux sur différentes langues des familles italique et celtique à partir des années 1960.

Ces travaux de philologie classique, au plus près des textes quand il s'agit de déchiffrement, ne doivent pas occulter la réussite plus générale de la grammaire comparée. Les travaux sur le mycénien de Lejeune par exemple sont fondés sur les principes phonétiques mis en avant par la grammaire comparée. Les formes identifiées ne sont pas toujours celles que l'application pure et simple des règles d'évolution phonétique produiraient (l'analogie et l'« économie » du système jouent aussi), mais les règles sont, d'une manière générale, respectées. La philologie – ou la linguistique, comme l'on préfère – atteint ici un véritable statut de science, capable d'hypothèses qui peuvent être vérifiées ou invalidées. Il s'agit non seulement d'une science expérimentale mais également d'une science prédictive dans la mesure où des formes peuvent être posées, sans avoir à être attestées.

Ces avancées sont en quelque sorte le triomphe de la grammaire comparée, dans la plus pure tradition saussurienne. Une tradition qui ne remonte pas tant aux travaux du *Cours de Linguistique Générale* qu'au *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* de 1879. Soulignons là aussi l'apport de l'école de grammaire comparée française. Meillet domine le domaine jusqu'à sa mort en 1936. C'est ensuite Benveniste qui propose la théorie de la racine en 1935 (*Origines de la formation des noms en indo-européen*), simultanément avec Kuryłowicz. Cette théorie aura une influence majeure sur le domaine, de par son pouvoir explicatif et son élégance théorique. Les travaux de l'après-guerre continuent cette tradition, même si personne n'aura plus jamais le poids de Meillet au niveau international.

C'est d'ailleurs Benveniste qui a un rôle de passeur entre théories classiques et renouveau structuraliste, dès les années 1950. Il est sans doute un des premiers avec Lévi-Strauss à voir la fécondité de la notion de système, au-delà du champ linguistique.

5 Le rayonnement du structuralisme français des années 1960

Le développement de la linguistique à partir de la fin des années 1950, puis dans les années 1960, amène une recomposition radicale du champ de la linguistique en France. Au cours de ces années, le nombre d'étudiants explose, de nombreuses universités créent des départements de linguistique (notamment à Paris avec l'éclatement de la Sorbonne) et de nouvelles thématiques apparaissent. En schématisant à gros traits, on peut dire que la grammaire comparée cède progressivement sa place, prédominante, à de nouvelles théories comme la grammaire générative.

Si l'on porte un regard plus fin sur les événements de la période, il semble en fait qu'il faille distinguer deux éléments complémentaires. Le domaine devient emblématique à travers la popularisation de la méthode structurale dès les années 1950. C'est essentiellement cette théorie qui d'abord rend la linguistique populaire, puis se répand à l'ensemble des sciences humaines. Par la suite, vers la fin des années 1960, ce sont les nouvelles théories linguistiques qui prolongent cet engouement.

5.1 Le renouveau structuraliste

Le tournant structuraliste de la fin des années 1950 n'est pas vraiment une révolution. On assiste en fait à la généralisation en France des théories du Cercle de Prague, exposées initialement lors du congrès des linguistes à Copenhague en 1928. L'École pragoise propose notamment « une méthode propre à permettre de découvrir les lois de structure des systèmes linguistiques et de l'évolution de ceux-ci ». Cette approche sera ensuite généralisée à d'autres domaines des sciences humaines et sociales.

Les années 1950 sont marquées par le retour en France de Martinet (il enseigne aux Etats-Unis, à l'Université de Columbia, jusqu'en 1955) qui n'est pas pour rien dans l'évolution de la linguistique à la fin des années 1950. Il faut rappeler que Martinet est angliciste, spécialiste de phonologie et promoteur de l'approche fonctionnelle⁵. Les ouvrages marquants de Martinet à la charnière des années 1960 ne concernent pas les langues classiques de manière fondamentale : il s'agit, en 1955, de son *Economie des changements phonétiques* (livre élaboré lors de la fin de son séjour aux Etats-Unis qui renouvelle radicalement la perspective en phonologie) puis, au début des années 1960, des *Eléments de linguistique générale*. Le livre connaîtra un immense succès car il est à la fois suffisamment simple pour fournir une porte d'accès vers le structuralisme et suffisamment complexe pour laisser entrevoir les généralisations possibles au-delà de la phonologie.

Le tournant structuraliste est marqué par un certain nombre de points importants, que l'on peut essayer de lister même si cet inventaire est schématique (nous ne détaillons pas davantage ces points qui sont bien décrits dans le livre de Chevalier et Encrevé, notamment dans la seconde partie de l'ouvrage) :

- L'intérêt relativement nouveau pour l'étude des langues contemporaines, et plus seulement dans une perspective historique. Les langues anciennes ne sont plus les seules privilégiées ; il devient

progressivement possible de faire des études de linguistique reconnues en dehors du domaine classique.

- Le renouveau de la phonétique et surtout, de la phonologie, domaines relativement délaissés jusque là (surtout en ce qui concerne la phonologie, malgré la révolution de l'École pragoise). L'influence de Martinet (1955) est ici déterminante.
- Comme le soulignent Chevalier et Encrevé (1984, 2006), c'est aussi à partir de la fin des années 1950 qu'apparaît un foisonnement de revues nouvelles qui vont aider à diffuser largement les recherches en cours en linguistique. Le tirage des revues augmente très fortement mais aucune ne parviendra à conserver ce lectorat, ni à atteindre une audience réellement internationale.
- La démarche scientifique en linguistique évolue avec l'apparition ou le renouveau de laboratoires bien instrumentés (l'institut de phonétique, rue des Bernardins à Paris ; l'Université de Montpellier, etc.). L'apparition des ordinateurs laisse progressivement place à une linguistique quantitative (Centre d'Étude du Vocabulaire Français de Besançon, fondé par Quemada en 1957, voir Léon, 2004) puis à la linguistique informatique, avec les premiers travaux de Maurice Gross (au Laboratoire de calcul Blaise-Pascal du CNRS, au milieu des années 1960) et les débuts de la traduction automatique (Léon, 2002).

Cette évolution, qui déborde le structuralisme, est en partie liée à une conjonction de facteurs : citons l'apparition des premiers ordinateurs qui facilite les comptages de mots sur de gros corpus ou la guerre froide qui pousse au développement de la traduction automatique. D'autres facteurs, plus généraux, ne sont pas à négliger : la priorité politique accordée à la recherche, l'augmentation des budgets, la création d'instituts dédiés, l'accueil de chercheurs fuyant leurs pays d'origine, etc.

5.2 Extension du domaine de la lutte, de la linguistique à la sémiotique

Les années 1960 voient les méthodes structuralistes issues de la linguistique se répandre dans l'ensemble des sciences humaines et sociales. Cette généralisation est déjà entrevue, dès la fin des années 1950, par Benveniste.

Indépendamment des recherches de la philosophie anglo-saxonne autour de la notion du langage ordinaire, Benveniste développe au cours des années 1950 une théorie globale sur la langue et, plus particulièrement sur l'analyse du discours (Dessons, 2006). Ce nouveau champ d'investigation lui permet d'étudier la façon dont l'homme se projette dans la langue. Ces analyses, publiées dans diverses revues, seront reprises dans les *Problèmes de linguistique générale* (Benveniste, 1966 et 1969) et connaîtront un immense succès. Certains des articles publiés à l'époque demeurent des classiques toujours étudiés en linguistique aujourd'hui.

Ce renouveau projette la méthode structuraliste en dehors de son cadre traditionnel, à savoir l'analyse de la structure et de l'évolution des langues classiques. Benveniste se rapproche alors de chercheurs d'autres domaines et va appliquer la méthode structuraliste à l'analyse d'autres phénomènes anthropologiques. Il fonde ainsi, avec C. Lévi-Strauss et P. Gourou la revue *L'homme* en 1961, qui s'intéresse à l'anthropologie selon un point de vue pluridisciplinaire. Il étudie aussi des phénomènes de discours, la question des institutions indo-européennes (Benveniste, 1969), etc.

Cet essor du structuralisme permet à la linguistique d'apparaître comme la science première (au détriment, notamment, de la philosophie) et met en avant des « sciences » nouvelles comme la psychanalyse ou la sémiotique. Greimas, Barthes puis Kristeva sont en France les hérauts de ces disciplines.

Ces aspects vont ensuite se développer essentiellement en dehors de l'espace français. En effet, il s'agit de thèmes de recherche trop techniques pour que le grand public s'en empare et trop sulfureux pour que l'institution universitaire les accepte. De fait, on retrouvera essentiellement ce courant aux États-Unis, notamment à travers le développement des *Cultural studies*.

6 Des rendez-vous manqués sur la scène internationale ?

Les années 1970 voient un déclin relatif de l'influence de la linguistique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national, alors que les prémices de ce qui deviendra la *French Theory* apparaissent sur les campus anglo-saxons.

6.1 Un rayonnement limité de la recherche française

La fin des années 1960 voit exploser le domaine de la linguistique, au-delà du structuralisme. Ruwet importe la grammaire générative ; Gross importe les grammaires formelles puis développe une approche originale du traitement des langues naturelles, sur une base d'inspiration harrissienne. Culioli développe sa propre école avec une forte dimension cognitive, Quemada s'intéresse à la linguistique quantitative, etc. C'est aussi le temps des grands projets, le plus emblématique étant le lancement du dictionnaire de la langue française et le lancement conjoint de l'Institut Nationale de Langue Française (INaLF) à Nancy.

On assiste donc à un double mouvement.

- D'une part l'importation de théories élaborées à l'étranger, le plus souvent aux Etats-Unis, rend moins originales les recherches menées en France. Les chercheurs français traiteront ces théories d'origine anglo-saxonne avec un point de vue original, à l'image du regard critique de Milner sur la grammaire générative (1989) ou de Gross travaillant sur la base d'une analyse de type harrissien (1975). Toutefois, le point de vue français a une influence limitée au-delà des frontières : la France n'est plus le pays moteur en matière d'innovation et de création en linguistique.

On assiste donc au développement d'écoles françaises sur la base de théories étrangères, mais l'écosystème linguistique français a des interactions limitées avec le monde extérieur. Par exemple, Harris développe à partir des années 1960 sa théorie des sous-langages sur une base distributionnelle mais les recherches de Gross restent relativement hermétiques à ces développements. Les deux chercheurs mènent dès lors des voies séparées et l'influence de Gross restera limitée. Quemada développe de son côté l'analyse lexicographique à partir de comptages systématiques sur corpus, mais ses recherches se développent indépendamment du monde anglo-saxon (même si des représentants de l'école anglo-saxonne ont assisté au grand congrès fédérateur organisé à Besançon en 1961, cf. Léon, 2004).

- D'autre part, les projets et les théories propres développés en France ont une audience limitée⁶. Culioli développe sans doute la théorie la plus originale de l'époque mais il écrit peu ; de fait, la théorie culiolienne des opérations énonciatives, qui aurait sans doute pu se développer beaucoup plus largement, reste méconnue à l'étranger et limitée à l'intérieur de la communauté française. Ce n'est que plus tard que les principaux écrits de Culioli seront réellement accessibles et diffusés (Culioli, 1991) mais sans doute trop tard pour être réellement influents sur un plan international.

Le bilan est donc contrasté : alors que la France est en pointe dans les années 1960, les innovations sont principalement le fait d'auteurs anglo-saxons. De fait, la place de la France décline relativement au niveau international (comme la plupart des autres places européennes). Les revues restent confinées au domaine français, elles perdent en audience et en originalité au cours des années 1970. Par ailleurs, plusieurs chercheurs français d'audience internationale s'expatrient aux Etats-Unis dans les années qui suivent. On pense ainsi à Jean-Roger Vergnaud (USC, Californie), Gilles Fauconnier (UCSD, Californie) ou, dans un domaine connexe, René Girard (Stanford et Duke University).

Le constat n'est malgré tout pas entièrement négatif. De grands laboratoires demeurent, avec des figures reconnues. L'Université Paris 8 (ancien Centre expérimental de Vincennes) garde des liens privilégiés avec la grammaire générative et reste un lieu reconnu à l'international. De grands laboratoires se créent et se renforcent au CNRS, y compris pour des domaines relativement nouveaux comme l'étude de l'histoire de la linguistique (autour notamment de Jean-Claude Chevalier, puis de Sylvain Auroux).

6.2 Le paradoxe du structuralisme français

Le déclin relatif de la linguistique française au niveau international dans les années 1970 ne doit pas masquer l'influence très importante de la *French theory* (Cusset, 2005) sur les *Cultural Studies*, particulièrement aux Etats-Unis. Ce domaine ne recouvre pas strictement le domaine linguistique, mais l'influence de la France est irrémédiablement liée à l'influence du structuralisme et à sa généralisation à d'autres domaines des sciences humaines.

Une figure comme celle de Julia Kristeva (interviewée dans Chevalier et Encrevé, 2006) est à cet égard emblématique. Kristeva est infiniment plus reconnue aux Etats Unis qu'en France. Elle n'a pas développé une théorie linguistique à proprement parler, mais elle a élaboré une théorie du texte et de l'intertextualité très marquée par le structuralisme et la sémiotique des années 1960.

L'influence des chercheurs français au sein du mouvement ultérieurement dénommé *French Theory* est d'autant plus grande qu'elle dépasse les frontières traditionnelles entre disciplines. Kristeva exporte les principes de l'analyse structuraliste à la littérature, en relation avec des groupes (*Tel Quel*) et des chercheurs ayant émergé de la révolution des idées des années 1960 (Todorov pour la sémiologie, R. Girard ou G. Genette pour l'analyse littéraire, etc.). Au-delà de la littérature, le champ s'étend progressivement à la philosophie (avec Derrida par exemple), à la psychanalyse (avec Lacan) et à l'anthropologie (avec Sperber). Ce ne sont que quelques noms représentatifs d'un domaine qui a connu un très fort succès à l'étranger. Paradoxalement, ces recherches sont restées relativement à l'écart en France, peut-être à cause de leur caractère pluridisciplinaire qui ne les font pas entrer dans une « case » précise de la carte universitaire⁷.

Ces courants, dont la *French Theory* est emblématique, semblent en perte de vitesse sur les campus américain. La disparition de grandes figures (Deleuze, Derrida, Baudrillard) n'y est sans doute pas pour rien, ainsi que les pamphlets dénonçant le caractère hasardeux de certaines métaphores utilisées dans ce domaine (Sokal et Bricmont, 1999).

7 En guise de conclusion...

Il est sans doute risqué de s'interroger sur le paysage actuel de la linguistique en France, à partir de la brève esquisse brossée dans cet article. Les évolutions du champ peuvent être rapides : le renouveau du domaine à la fin des années 1950 a été extrêmement brusque. La linguistique était alors passée, en moins de dix ans, d'un statut un peu déprécié à un statut fortement valorisé. Même si cette période fut marquée par une extraordinaire conjoncture (économique, idéologique, scientifique), on voit que les évolutions peuvent être rapides.

Dans cet article, nous nous sommes tout d'abord interrogé sur la dimension terminologique du problème, afin de déterminer si les variations de dénomination recouvrent de véritables oppositions ou plus simplement des différences de perception d'objets proches ou similaires (suivant le point de vue adopté). Nous avons montré le flou des dénominations employées, ce qui ne contribue bien évidemment pas à clarifier les questions de frontières et de sous-champs. Il n'en reste pas moins qu'une tradition classique demeure tout au long de la période : celle-ci repose sur une base clairement structuraliste et a eu une influence importante. C'est par exemple de cette tradition classique, notamment des travaux de Benveniste, qu'émerge l'intérêt pour l'étude des rapports entre langue et société, si caractéristiques du renouveau des années 1960.

L'autre fait important de la période est l'importation de théories anglo-saxonnes. Ce phénomène amène à un éclatement du domaine en plusieurs écoles, souvent antagonistes, ce qui limite d'autant leur audience. L'éclatement des universités parisiennes en 1968 est à cet égard emblématique, dans la mesure où chaque figure majeure du domaine s'accapare une part de pouvoir institutionnel (Perrot à Paris 3, Martinet à Paris 5, Culioli à Paris 7, les chomskyens à Paris 8, les grammairiens à la Sorbonne et à l'EPHE) et que peu de passerelles existent entre les différentes centres. L'histoire du Centre Expérimental de Vincennes, ultérieurement transféré à Saint-Denis est intéressante à cet égard. Le Centre est, au cours des années

1970, au cœur de l'innovation, notamment parce que les chomskyens entretiennent des relations suivies avec le MIT et les Etats-Unis. Ces relations se poursuivent jusqu'à aujourd'hui mais le prestige de la linguistique n'est plus le même, le caractère novateur des analyses chomskyennes est parfois contesté, ainsi que la validité des analyses produites. Au-delà, dans ce cas comme dans d'autres, il est clair que le cœur de l'innovation se situe aux Etats-Unis, quel que soit le brillant des études produites en France.

Le résultat est une perte d'audience des recherches en linguistique menées en France (mais ceci n'est sans doute pas un problème spécifique à la France). Aucune des revues créées dans les années 1958-1968 n'a pu acquérir un caractère véritablement international (cf. Chevalier et Encrevé, 1984 et 2006). Le manque de débouchés contribue aussi à faire diminuer le prestige et l'attrait de la discipline, surtout à partir des années 1970 où apparaît le chômage de masse. L'émergence de nouveaux sous-champs (notamment la linguistique informatique, aujourd'hui plutôt appelée ingénierie des langues) contribue aussi à modifier le paysage à partir de la fin des années 1960.

8 Remerciements

Je remercie l'ensemble de mes collègues qui ont accepté de relire et de critiquer des versions antérieures de ce texte, ainsi que les deux relecteurs anonymes du Congrès mondial de linguistique française. Toutes les erreurs qui peuvent émailler cet article sont bien évidemment les miennes.

9 Références

- Abeillé A. (1993) *Les nouvelles syntaxes : grammaires d'unification et analyse du français*. Paris : Armand Colin.
- Auroux S. (1995) *La révolution technologique de la grammaticalisation*. Sprimont : Mardaga.
- Bader F., éd. (1998) *Les Langues indo-européennes*. Paris : CNRS éditions.
- Benveniste E. (1984, éd. Orig. 1935) *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris : Adrien Maisonneuve.
- Benveniste E. (1966 et 1969) *Problèmes de linguistique générale*. Paris : NRF Gallimard. 2 vols.
- Benveniste E. (1969) *Vocabulaire des institutions indo-européennes*. Paris : Minuit.
- Bourdieu P. avec Wacquant J.-D. (1992). *Réponses, Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Le Seuil (Libre examen/Politique).
- Chadwick J. (1963) *The decipherment of linear B*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Chevalier J.-C. et Encrevé P. (1984) La création de revues dans les années 60. Matériaux pour l'histoire récente de la linguistique en France. *Langue Française*. n°63. 57–102.
- Chevalier J.-C. et Encrevé P. (2006) *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva. Essai de dramaturgie épistémologique*. Lyon : ENS éditions.
- Cori M et Léon J (2002) La constitution du TAL. Etude historique des dénominations et des concepts. *Traitement Automatique des Langues*, n°43-3. 21–55.
- Culioli A. (1991) *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- Cusset F. (2005) *French Theory*. Paris : La découverte.
- Dessons G. (2006) *Emile Benveniste : L'invention du discours*. Paris : In Press Editio.
- Dosse F. (1995) *Histoire du structuralisme*. Paris : Le livre de poche. 2 vols.

- Ducrot O. (1973) *Qu'est-ce que le structuralisme : le structuralisme en linguistique*. Paris : Le Seuil.
- During S. (2006) *The Cultural Studies Reader*. Londres : Routledge.
- Gross M. (1975) *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- Lahire B., éd. (2001) *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu, dettes et critiques*. Paris : La Découverte.
- Lejeune M. (1955–1997) *Mémoires de philologie mycénienne*. Paris : CNRS éditions.
- Léon J. (2004) Lexies, synapsies, synthèmes: le renouveau des études lexicales en France au début des années 1960. *History of Linguistics in Texts and Concepts („Geschichte der Sprachwissenschaft in Texten und Konzeptionen“)*, Gerda Hassler (ed.). Münster: Nodus Publikationen. 405–418.
- Léon J. (2002) Le CNRS et les débuts de la traduction automatique en France. *La Revue pour l'histoire du CNRS*. n°6. 6–24.
- Martinet A. (1984, éd. Orig. 1955). *Economie des changements phonétiques*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Martinet A. (1960). *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Martinet A. (1986). *Des steppes aux océans*. Paris : Payot.
- Milner J.-C. (1989) *Introduction à une théorie du langage*. Paris : Le Seuil.
- Pierrel J.-M., éd. (2000) *Ingénierie des langues*. Paris : Hermès.
- de Saussure F. (1879, numérisation BNF, 1995) *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Leipsick : B. G. Teubner.
- de Saussure F. (1995, éd. orig. 1913) *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Sokal A. et Bricmont J. (1999) *Impostures intellectuelles*. Paris : Le Livre de Poche.
- Sperber D. et Wilson D. (1986) *Relevance: Communication and Cognition*. Harvard : Harvard University Press.
- Tesnière L. (1959) *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Valin R. (2000) *Principe de linguistique théorique de Gustave Guillaume*. Laval : Presses Universitaires de Laval.

¹ Cet aspect transparait un peu dans le livre de Chevalier et Encrevé à travers l'entretien avec J. Kristeva.

² D'où un exposé qui peut sembler parfois un peu factuel, mais il nous a semblé nécessaire d'en passer par là, face au travail plus subjectif et plus biographique de (Chevalier et Encrevé, 2006).

³ Voir Chevalier et Encrevé (2006, p. 149). Dans la bouche de Jean Dubois : « Perrot nous a dit que, dès le début, il faisait de la linguistique. (...) Donc, pour lui, la philologie, c'était en soi de la linguistique ; alors que pour nous, comme pour d'autres, la philologie, ce n'est pas de la linguistique ». On voit bien ici toute l'ambiguïté des dénominations, et donc des frontières à l'intérieur du champ linguistique. L'incompréhension est aussi une posture : Dubois, héritier de Harris et inspiré par Gross, se place volontairement en rupture avec la tradition classique, là où Perrot la revendique.

⁴ Ce n'est pas un hasard si c'est aussi à partir de la fin des années 1950 que se développe la « philosophie du langage ordinaire » à Oxford, courant qui étudie en premier lieu les aspects sémantique et pragmatique du langage ; ce courant d'origine anglo-saxonne est relativement ignoré en France jusque vers la fin des années 1970 et n'influence guère les linguistes français des années 1960

⁵ Il faut toutefois garder en tête que Martinet a été un étudiant de Meillet ; il a participé à la lutte de pouvoir pour obtenir une chaire en Sorbonne et a cherché à se faire reconnaître pour ses travaux sur l'indo-européen (ainsi, il publie en 1986 *Des steppes aux océans*, un livre faisant une synthèse de ses travaux sur l'indo-européen et sur sa théorie des laryngales). Il a été reconnu de manière plutôt marginale sur ce plan et il reste davantage apprécié pour ses travaux de linguistique générale.

⁶ Deux exceptions notables doivent toutefois être signalées : la théorie de Guillaume se développe à la fois en France, mais aussi à l'étranger, principalement au Canada grâce à Roch Valin (2000). Tesnière (1959) aura aussi une influence qui dépasse les frontières ; ainsi, il influencera, bien après sa mort, la théorie des *Tree Adjoining Grammar* qui reprend à Tesnière l'idée de *stemma* (Abeillé, 1993). L'influence de ces deux théories ne change toutefois pas grand-chose à notre propos : les chercheurs français en activité dans les années 1950 et 1960 ont une influence mineure à l'étranger. La source d'innovation en linguistique est dès lors, pour l'essentiel, située dans le monde anglo-saxon.

⁷ Même quand certaines de ces recherches ont eu un écho en France, c'était le plus souvent en dehors de l'institution universitaire proprement dite, au CNRS, à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, au Centre universitaire expérimental de Vincennes (devenue aujourd'hui l'Université Paris 8).